

## **FICHE THÉMATIQUE : COMMERCE DES ARMES EN FRANCE**

<b>POSITION D'AMNESTY INTERNATIONAL</b>	Amnesty International ne prend pas position sur le commerce des armes en lui-même; elle est en revanche opposée aux transferts de technologie, d'équipements, de personnel et de programmes de formation militaires, de sécurité et de police (MSP) –ainsi qu'à tout soutien logistique ou financier à de tels transferts–quand on peut raisonnablement supposer qu'ils risquent de favoriser des violations graves des normes internationales relatives aux droits humains ou du droit international humanitaire et dès lors qu'ils sont réalisés en violation du Traité sur le commerce des armes ou de la Positions commune de l'Union sur les exportations d'armes. L'organisation agit alors pour faire cesser ces transferts. Dans cette perspective, Amnesty International fait aussi campagne pour l'adoption de mécanismes et de lois permettant d'empêcher tout transfert contraire au droit international ou de les stopper.
---	---

### **PRINCIPAUX FAITS SUR 2020**

En 2020, la France reste le 3<sup>ème</sup> exportateur d'armes au monde. Les exportations d'armes de la France sont toujours aussi peu transparente malgré l'inclusion (une première) des données du rapport annuel au Traité sur le commerce des armes dans le rapport annuel au Parlement sur les exportations d'armements. Les exportations d'armes de la France ont continué à destination du Moyen-Orient. Le 18 novembre 2020, après deux années de travaux, la mission d'information sur le contrôle des exportations d'armement de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale a présenté son rapport. Pour la première fois en France, depuis 20 ans, un document officiel rédigé par des élus acte du besoin urgent d'un véritable contrôle des ventes d'armes françaises par le Parlement. Le rapport de la mission d'information sur les exportations d'armes françaises représente donc une avancée cruciale. Il défend également le besoin d'une transparence renforcée de la part du gouvernement et la mise en place d'un véritable débat public sur le sujet. C'est un progrès majeur et inédit.

### **LES TROIS CHIFFRES MARQUANTS SUR 2020 (le cas échéant)**

- La pétition « Silence, on arme » passe la barre des 100 000 signatures.
- 225 groupes locaux participent à la campagne et plus de 200 personnes ont été formés depuis octobre 2019.
- Près de 200 députés ont été contactés sur le sujet.

### **PRINCIPAUX MESSAGES**

Les faits survenus en 2020 mentionnés ci-dessus interviennent alors la campagne nationale « Silence, on arme : l'omerta de la France sur ses ventes d'armes » bat son plein depuis septembre 2019 et s'achèvera début 2020. Dans le cadre de la campagne, nous invitons Emmanuel Macron à veiller à la mise en œuvre d'un contrôle effectif et renforcé sur tous les transferts d'armes et de veiller à améliorer l'exercice de transparence du ministère des Armées sur ces questions.

La transparence sur le commerce des armes est un enjeu majeur pour en assurer son contrôle. Le principe de transparence est indispensable pour que la société civile, les médias et les parlementaires aient un droit de regard, et puissent par ailleurs évaluer si la France respecte ou non ses obligations internationales. Les ventes d'armes de la France ne peuvent plus être passées sous silence. Le sujet des ventes d'armes doit devenir un véritable enjeu du débat démocratique et ceci, de manière permanente. Les Parlementaires doivent mettre fin au mensonge d'État sur les ventes d'armes en contrôlant les ventes d'armes décidées par le gouvernement. Le Yémen est l'exemple criant justifiant le besoin de plus de transparence du gouvernement et de contrôle du Parlement.

### **RECOMMANDATIONS**

Juin 2021

Fiche à destination exclusive des membres d'Amnesty International France

Amnesty International France exhorte les députés à mettre en place la délégation parlementaire proposée par le rapport de la mission d'information sur le contrôle des exportations d'armement et à mettre en place dans les plus brefs délais une commission de travail dans chaque chambre, comme proposé, pour préparer la mise en place de cette délégation.